

Plan d'études

du programme à **30 crédits ECTS**

Anthropologie sociale

(Bachelor of Arts)

du 20.08.2012

Le présent règlement s'appuie sur :

- (1) le Règlement du 23.06.2005 pour l'obtention du diplôme universitaire (niveau Bachelor européen) à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg (ci-après : REG),
- (2) le Règlement du programme d'*Anthropologie sociale* du 20.08.2012.

Tables des Matières

Article 1	Structure du programme	2
Article 2	Contenu	2
Article 3	Connaissances linguistiques	2
Article 4	Organisation des études	3

Article 1 Structure du programme

1. Les études en anthropologie sociale regroupent les matières anthropologie sociale, sciences politiques et sociologie.
2. Les études sont structurées en modules.

Article 2 Contenu

Les études en *Anthropologie sociale* proposent d'acquérir des connaissances dans

- l'analyse des manifestations sociales et culturelles dans différents contextes, en particulier l'Europe et l'Asie, selon différentes thématiques (production et redistribution des biens, structures et stratégies politiques et identitaires, formes de la vie religieuse et rituelle, mouvements ethnopolitiques dans les nouveaux Etats, formes de mobilité transnationale, multiculturalisme, processus de globalisation et de localisation) dans leur devenir historique et dans l'actualité ;
- les principales théories anthropologiques (politique, économique et religieuse);
- l'analyse des mutations identitaires et du rapport à l'altérité dans les sociétés contemporaines,

- l'analyse du changement social et politique.

Article 3 Connaissances linguistiques

1. Les études en *Anthropologie sociale* peuvent être faites entièrement en français ou en allemand ; elles peuvent également être accomplies de façon bilingue. La maîtrise active de l'une des langues est présumée ; des connaissances passives en allemand, français et anglais sont nécessaires pour la lecture des textes scientifiques. L'approfondissement des connaissances en langues étrangères pendant les études est vivement recommandé.
2. En règle générale, l'étudiant-e a la possibilité, en accord avec l'enseignant-e, de présenter ses épreuves écrites ou orales en français ou en allemand, voire exceptionnellement en anglais ; la même règle s'applique à la rédaction des travaux de séminaire.

Article 4 Organisation des études

Au sein de chaque module, les unités d'enseignement suivantes doivent faire l'objet d'une prestation évaluée (permettant l'acquisition d'un total de 30 crédits ECTS au moins).

a. Module Théories, concepts et histoire de l'anthropologie sociale (SA1-12-30) 15 ECTS

Descriptif : Le module comprend des enseignements qui portent sur

- les grands domaines de l'anthropologie (anthropologie économique, politique, religieuse) ainsi que certains domaines plus spécifiques (par exemple: anthropologie symbolique, juridique, historique, urbaine, de la parenté, de la migration, de l'enfance, de l'environnement, de l'imaginaire, de la jeunesse, de l'alimentation, de la catastrophe, du tourisme, etc.).
- les principaux courants et anthropologues qui ont marqué l'histoire de la discipline. (évolutionnisme, fonctionnalisme, culturalisme, structuralisme, interactionnisme, anthropologie réflexive, études post-coloniales, postmodernisme, etc.) ainsi que les diverses traditions intellectuelles nationales (britannique, française, américaine, etc.)
- les principaux concepts anthropologiques (ethnicité, identité, altérité, culture, pouvoir, échange/don, genre, diaspora, minorités, confiance, rite/mythe, représentations sociales, texte ethnographique, etc.) utilisés, critiqués et (re)définis dans différents champs théoriques.

Unités d'enseignement:

- 1 cours d'introduction à l'anthropologie sociale (3 ECTS)
- Cours (3 ECTS)
- Séminaires (3 ECTS)
- 1 travail de séminaire (6 ECTS)

b. Module Etudes Socio-Politiques (ESP-12) 15 ECTS

Descriptif : Ce module offre des enseignements qui combinent Sciences politiques et Sociologie. Les références théoriques sont toujours articulées à des exemples, des études de cas, des analyses socio-

historiques ou des études statistiques, lors de l'étude des thèmes suivants :

- la diversité des régimes politiques dans leur actualité et leur évolution historique, les principaux enjeux et acteurs politiques, les changements sociaux et politiques récents, les mobilisations des groupes sociaux, les rapports de pouvoir et les relations conflictuelles.
- la compréhension des processus sociaux et identitaires en lien avec des problématiques actuelles, telles que la migration, les catégorisations réciproques entre autochtones et étrangers, la jeunesse, les questions de genre, le rapport au travail, l'impact des nouvelles technologies, la formation des identités sociales, politiques ou nationales etc.

Unité d'enseignement:

- Cours (3 ECTS)
- Séminaires (6 ECTS)
- 1 travail de séminaire (6 ECTS)